

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

Ces dernières semaines, plutôt que d'opter pour des mesures solidaires, protectrices face à la crise économique et l'inflation record, c'est encore un autre choix qui est pris par le Gouvernement.

Déjà, la mobilisation sociale autour de la réforme des retraites témoigne bien d'une mesure qui ne va pas dans le bon sens. Travailler plus longtemps pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein, sans véritablement considérer la pénibilité de certains emplois, sans intégrer la singularité des parcours professionnels des femmes, ... Autant de décisions injustes et pénalisantes pour les salarié-es à l'issue de leur carrière ...

Aussi, la reconduction du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie aurait pu être accueillie avec satisfaction. Mais là-encore, le bouclier retenu n'est pas établi sur le prix drastique du gaz du premier dispositif, mais réévalué de plus de 15%. Un choix qui aura indubitablement des conséquences sur les futurs appels de charge ...

La mobilisation engagée par le mouvement HLM avait permis que nous soyons intégrés au bouclier tarifaire. C'est encore par cette dynamique que nous avons obtenu des aides supplémentaires de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) pour mener à bien les transformations attendues, et notamment la réhabilitation de l'ensemble des tours Aillaud. Des combats politiques nécessaires et à poursuivre pour défendre le logement HLM et les locataires.

RÉNOVATIONS URBAINES ET SOCIALES : DES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR MIEUX FAIRE AVANCER NANTERRE

La Coop' est pleinement engagée dans les transformations urbaines à Nanterre. Mais pour être menées à bien, ces opérations nécessitent des financements conséquents. Bonne nouvelle, l'ANRU a amplifié ses aides.

Le 12 décembre 2022, le comité d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a rendu un avis favorable pour augmenter son accompagnement financier pour les projets au Parc Sud, au Petit-Nanterre et au Chemin-de-l'Île. C'est par des échanges continus et appuyés, aux côtés du maire de Nanterre, que nos demandes ont pu aboutir. Les besoins pour ces secteurs sont partagés et de prochains aménagements vont être engagés dans ces trois secteurs.

Pour la Coop', ce sont des financements complémentaires pour les résidentialisations au Petit-Nanterre et du parking Artisans Rosiers, pour la réhabilitation des tours Aillaud.



RECONDUIT MAIS RÉÉVALUÉ, UN BOUCLIER TARIFAIRE QUI AMOINDRIT NOS DÉFENSES

Le prix de l'énergie est l'un des sujets les plus discutés ces derniers mois. Après les annonces protectrices, le Gouvernement a fait le choix de retenir un prix bloqué plus conséquent, qui va forcément peser sur notre pouvoir d'achat.

Souvenons-nous, face à l'envolée vertigineuse des prix de l'énergie, et particulièrement du gaz (qui a presque triplé entre juillet et décembre 2021, passant de 34 €/Mwh à 92 €/Mwh), la Coop', en concertation avec les représentant.es des locataires, avait décidé d'augmenter de 30 % les appels de charge, afin de lisser dans le temps ces augmentations et ne pas vous réclamer des sommes importantes lors de la régularisation des charges en 2023.

En parallèle de notre mesure, l'adoption d'un bouclier tarifaire avait été décidée par le Gouvernement, pour bloquer le prix du gaz à 64.30 €/Mwh. Censé protéger les populations les plus fragiles, ce bouclier tarifaire n'intégrait pourtant pas le logement HLM comme bénéficiaire de ce dispositif. La mobilisation de la Coop', aux côtés de nombreux bailleurs sociaux, avait permis d'inverser la tendance.

Nous avons accueilli avec satisfaction l'annonce de la reconduction du bouclier pour l'année 2023, avec même un périmètre élargi à l'électricité, aux parties communes des résidences HLM, ..., bien que celle-ci soit assortie d'une réévaluation de 15 % des prix bloqués. Aujourd'hui, nous pouvons constater que cette annonce est bien suivie d'effets, mais avec une évolution plus importante que les effets d'annonces ne laissaient augurer... puisqu'au lieu des 15% annoncés, cette augmentation est de plus de 20 % sur le prix du gaz, **passant d'un prix bloqué de 64.30 €/Mwh à 77.90 €/Mwh.**

Comme arrêté avec les représentant.es des locataires, nous sommes à nouveau contraints de répercuter ces augmentations sur les prochains appels de charge de l'année 2023, afin de ne pas occasionner des régularisations particulièrement onéreuses en 2024. A partir du **mois de mars**, vous verrez donc vos **appels de provision réévalués de 15 %.**

Et nous continuerons de porter nos revendications communes avec l'ensemble du mouvement HLM, la baisse des taxes de l'État sur l'énergie (passage de la TVA de 20 à 5.5 %, diminution des autres taxes sur l'énergie), la mise en place d'un service public de l'énergie, mesures qui permettraient de faire baisser immédiatement nos factures ...

APPELS DE PROVISIONS : BESOIN D'EXPLICATIONS

Dans nos dernières publications, vous avez été informé-es des changements engagés par les services de la Coop' pour faciliter votre lecture des appels reçus mensuellement.

Depuis que ces changements ont été traduits sur vos appels de provisions, nous avons reçu plusieurs messages pour bien comprendre ces évolutions, pour détailler les nouvelles rubriques établies, leurs contenus.

Vous trouverez ci-dessous les prestations comprises pour chaque ligne de provision **avant/après** le nouveau paramétrage.

JUSQU'EN DECEMBRE 2022		A PARTIR DE JANVIER 2023	
Libellés	Nature des dépenses	Libellés	Nature des dépenses
PROVISION CHAUFFAGE	Combustible chauffage, Electricité chauffage, Entretien des installations	PROVISION CHAUFFAGE	Combustible chauffage, Electricité chauffage, Entretien des installations
PROVISION CHARGES GENERALES	Entretien des parties communes, Service des ordures ménagères, hygiène, Réparations diverses, Entretien espaces verts... Entretien robinetterie, Compteurs individuels	PROVISION CHARGES COMMUNES	Entretien des parties communes, Service des ordures ménagères, hygiène, Réparations diverses, Entretien espaces verts...
PROVISION CHAUDIERES / CHAUFFE EAU	Entretien chaudières, Entretien chauffes eau		
PROVISION ASCENCEUR	Entretien ascenseurs, Electricité ascenseur	PROVISION ASCENCEUR	Entretien Ascenseurs, Electricité Ascenseur
PROVISION TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	PROVISION TEOM	Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères
		PROVISION EQUIPEMENTS INDIVIDUELS	Entretien robinetterie, Compteurs individuels, Entretien chaudières, Entretien chauffes eau

GROUPEMENTS D'ACHAT POUR ACCÉDER À DES PRODUITS DE QUALITÉ

Depuis la fin de l'année 2022, Nanterre Coop' Habitat a rejoint l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), pour vous permettre de pouvoir bénéficier de produits alimentaires qualitatifs et à prix bas.



L'association compte aujourd'hui plus de 4 500 adhérents à travers toute la France. Son but : développer des groupements d'achats au sein des quartiers populaires et campus universitaires, afin de proposer une alimentation issue de l'agriculture paysanne, biologique et équitable aux populations locales.

Par des commandes collectives, les coûts en sont forcément réduits, par la force du nombre et aussi en favorisant le circuit-court, diminuant logiquement les coûts des distributeurs intermédiaires. Et c'est aussi des avantages écologiques qui en découlent, avec la réduction également des coûts superflus que représentent les emballages à foison.

Au mois de mars, l'association VRAC réunira ses membres, pour bien définir les contours et procédures pour lancer ces achats groupés. Nous reviendrons dans nos prochaines publications sur ce futur service qui s'offre à vous

Consommation responsable et durable, à moindre frais, proposer un autre rapport à la consommation et à la santé alimentaire, des préoccupations fortes pour la Coop'.

COOP' 2028, CONSULTEZ LE NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Vous avez eu l'information dans nos dernières publications, Nanterre Coop' Habitat s'est dotée d'un nouveau projet d'établissement pour ces 5 prochaines années.

Dans cette feuille de route, définie collectivement avec les services de la Coop', les administrateurs et les représentant-es des locataires, 6 orientations, plus de 20 objectifs et plusieurs dizaines d'actions prioritaires ont été arrêtées, pour améliorer les services rendus, pour réaffirmer notre rôle social, pour poursuivre l'engagement dans la transition écologique, pour conserver nos capacités dans un contexte difficile.

Ce document cadre des prochaines années est à consulter dans son intégralité sur notre site internet www.nanterre-coop-habitat.fr Rubrique qui-sommes-nous Coop-2028 **Bonne lecture.**